



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DE VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION
LE 4 OCTOBRE 2016 À 18 H 35**

AVIS DE CONVOCATION

Le 29 septembre 2016

Prenez avis qu'à la demande du maire d'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement est convoquée **pour mardi le 4 octobre 2016, à 18 h 35, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, bureau 201**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

(s) Danielle Lamarre Trignac

La secrétaire d'arrondissement
Danielle Lamarre Trignac



ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Présentation des prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'année 2017.

10.04 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

10.05 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions des membres du conseil

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1161803005

Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2017.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 7
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1161803005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray - Saint- Michel - Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2017.

Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2017.

Signé par Sylvain DANSEREAU **Le** 2016-09-16 15:24

Signataire :

Sylvain DANSEREAU

Chef de division - Ressources financières et matérielles
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs

IDENTIFICATION

Dossier # :1161803005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2017.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement a reçu du Service des finances de la Ville de Montréal sa dotation pour l'exercice financier 2017. Les principaux éléments mis en place par la Ville pour constituer le budget 2017 sont :

- Indexation de 1 % du budget de transferts centraux;
- Mise à jour des paramètres de la réforme du financement des arrondissements;
- Centralisation des contrats de déneigement et de l'activité du matériel roulant et des ateliers;
- Gestion des postes vacants soit 2,5 % de la masse salariale globale;
- Ajustements du partage des coûts aux assurances collectives et aux régimes de retraite;
- Abolition de postes découlant du plan quinquennal de main d'oeuvre.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA15 14 0334 - 6 octobre 2015 - Adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2016 et autoriser l'utilisation des surplus d'arrondissement à la hauteur de 1 458 500 \$ pour le maintien de l'équilibre budgétaire.

DESCRIPTION

Le budget de l'arrondissement est planifié et soumis pour adoption au conseil d'arrondissement à chaque année. Il est ensuite déposé au comité exécutif pour être inclus au budget de la Ville de Montréal.

JUSTIFICATION

Comme prévu au calendrier de la Ville centre, le conseil d'arrondissement doit adopter ses prévisions budgétaires, les transmettre au comité exécutif et les faire adopter par le conseil municipal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'arrondissement a reçu une dotation de la Ville centre pour ses dépenses de fonctionnement de 47 515 900 \$ à cela s'ajoute des revenus de taxation locale de 5 717 900 \$. Le budget de revenus locaux, s'élevant à 3 224 000 \$, a été revu à la hausse pour refléter la décentralisation du budget de revenus d'études de demandes. De plus, l'arrondissement a affecté 1 250 000 \$ de ses surplus pour des ajustements budgétaires afin de lui permettre de rencontrer ses obligations en 2017 et maintenir le niveau de services à la population et portant ainsi l'enveloppe globale de son budget de dépenses à 57 707 800 \$ pour l'exercice financier 2017.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

La documentation budgétaire a été préparée en conformité avec les directives du Service des finances.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sylvain DANSEREAU
Chef de division - ressources financières et matérielles

ENDOSSÉ PAR

Sylvain DANSEREAU
Chef de division - Ressources financières et matérielles

Le : 2016-09-14